

L'intégration transfrontalière des compétences : une réponse au terrorisme en Afrique de l'ouest

Bi Gooré Marcellin GALA

Enseignant-Chercheur, Maître-Assistant

Département de Philosophie

Université Alassane Ouattara (Bouaké – Côte d'Ivoire)

marcellin1980@gmail.com

Résumé

S'il est vrai que le terrorisme est devenu un phénomène mondial, il n'est pas faux de reconnaître que l'Afrique de l'Ouest reste une partie du globe qui continue à en payer des frais exorbitants. Cette situation malheureuse est due en grande partie au retard accusé, par les Africains de cette zone, à comprendre les enjeux de la dynamique engageant les compétences politiques et sécuritaires transnationales. En effet, en observant encore une réticence à l'égard de la délégation de certains pans de leur souveraineté, au profit d'une réelle intégration transfrontalière, l'Afrique de l'Ouest reste un terreau fertile à l'incubation et à l'expansion des groupes terroristes. Ainsi, plutôt que de s'enfoncer dans les nasses embarrassantes d'un égoïsme nationalitaire, la mutualisation des compétences politique et militaire de ces États constituera la fondation triomphale dans le combat contre le terrorisme.

Mots-clés : Afrique de l'Ouest, Compétences, Intégration transfrontalière, Militaire, Politique, Terrorisme.

Abstract

If it is true that terrorism has become a global phenomenon, it is not wrong to recognize that West Africa remains a part of the world that continues to pay exorbitant fees. This unfortunate situation is due in large part to the delay by Africans in this area in understanding the challenges of the dynamics involving transnational political and security skills. Indeed, while still observing a reluctance towards the delegation of certain parts of their sovereignty, in favor of a real cross-border integration, West Africa remains a fertile ground for the incubation and expansion of terrorist groups. Thus, rather than engaging in the embarrassing traps of national selfishness, the pooling of the political and military powers of these states will be the triumphant foundation in the fight against terrorism.

Keywords : West Africa, Skills, Cross-border integration, Military, Politics, Terrorism.

Introduction

La récurrence des crises multiformes, entraînant l'instabilité chronique des pays africains, est souvent comprise comme la résultante d'une inefficacité et d'une inutilité de l'intégration des États et des compétences des peuples. Ce jugement, fait à tort ou à raison, s'accompagne quelquefois d'un sentiment d'hésitation et de méfiance à l'égard de toute politique d'intégration régionale et sous-régionale. La chose paraît justifiée quand l'on tient compte des récriminations formulées quant aux dysfonctionnements et aux failles parfois béantes des organisations telles que l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine), la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), en Afrique de l'Ouest, et même l'UA (Union Africaine). Cette position conduit la plupart des États à sacrifier la coopération transnationale sur l'autel d'une politique nationaliste égocentrique. Ce choix égoïste renforce malheureusement la vulnérabilité de ces pays face aux menaces nouvelles telle que le terrorisme, et pose de toute évidence la question du poids de l'intégration régionale face à la menace terroriste en Afrique de l'Ouest.

Dans ce contexte, l'on est en droit de se poser la question suivante : quelle contribution l'intégration peut-elle apporter pour la résorption du phénomène du terrorisme dans cette zone du continent africain ? Telle est la préoccupation centrale de ce travail. Partant, la prospérité et l'émancipation des mouvements terroristes ne s'expliquent-elles par l'état d'une Afrique de l'Ouest encore désintégrée ou mal intégrée ? Par ailleurs, la conjugaison des efforts et compétences des États ne constitue-t-elle pas le fondement de la victoire dans le combat contre le terrorisme dans cette partie de l'Afrique ? Telles sont les interrogations subsidiaires qui orienteront notre analyse.

Dans ce sens, la présente contribution ambitionne de mener, à partir d'un cheminement analytique, une réflexion sur la place que l'intégration transnationale des compétences ouest-africaines peut occuper dans la lutte contre le terrorisme. Pour ce faire, la démarche heuristique s'effectuera à travers deux hypothèses essentielles : premièrement, il conviendra de montrer que l'Afrique désintégrée se présente comme un terreau fertile à l'incubation du terrorisme.

Deuxièmement, il importera de souligner que la mutualisation des compétences inter-étatiques constitue le socle triomphal dans le combat contre le terrorisme, en terre ouest-africaine.

1. L'Afrique de l'Ouest désintégrée ou mal intégrée, un terreau fertile à l'incubation et à l'incrustation du terrorisme

L'Afrique de l'Ouest est une riche et vaste zone d'environ quinze pays dont l'intégration, entendue comme processus amenant ces États à créer un espace régional, par l'élimination des entraves interactionnelles, aurait pu être un avantage indéniable. La conjugaison consolidée des forces, des intelligences et compétences de ces nations aurait pu créer un tissu spatial harmonieux susceptible de parer efficacement aux fléaux de tout ordre. Malheureusement, l'enfermement et le repli de chaque territoire national dans des considérations égoïstes, souverainistes, constituent une sérieuse brèche à l'émergence des crises multiformes récurrentes et à l'incrustation du terrorisme dans cette aire géographique.

1.1. La politique égo-autarcique des États ouest-africains, une brèche à l'expansion des mouvements terroristes

Le fétichisme des frontières nationales, dommageable à la mise en commun des ressources et des efforts, favorise la prospérité des mouvements et actions terroristes. Ainsi, tandis que la logique terroriste en pleine mutation procède par des coalitions, des coopérations entre les groupes armés terroristes, la politique des États ouest-africains reste essentiellement et dangereusement autarcique. Cela signifie qu'à l'évidence, par leur transnationalité, les mouvements terroristes semblent avoir mieux compris le besoin de l'intégration des efforts et actions que les entités étatiques elles-mêmes. Car, comme le note judicieusement P. C. A. Oyono (2022, p. 139), « les gouvernements inscrits dans cette logique égocentrique peinent à envisager la sécurité sous le prisme de la collectivité ».

En effet, la majorité des gouvernants ouest-africains sont réfractaires à l'idée de consentir des abandons de souveraineté, permettant d'impulser le processus d'intégration même sous-régionale des pays. À une ère où la sécurité globale est présentée comme un paradigme profitable aux humains modernes, les politiques ouest-

africains continuent à entretenir une jalousie inacceptable autour des questions de souveraineté et d'intérêts propres. C'est cette vérité que traduit P. P. Dramé, (2017, p. 145) en ces termes : « le recouvrement d'une souveraineté étatique et nationale et l'impératif de développement socio-économique amplifient et posent avec force le problème et l'enjeu de l'intégration des États-nations » d'Afrique.

Le non renoncement à ces intérêts politique et socioéconomique explique donc que, dans le paysage ouest-africain, les défenseurs de l'intégration sont vraiment minoritaires. L'avis d'Abdou Diouf n'était donc pas outrancier lorsqu'il affirmait que l'Afrique rame à contre-courant de l'évolution du reste du monde. Son propos était celui de considérer qu'« à l'heure où les autres régions du monde s'organisent en espaces intégrés – économiques, géopolitiques ou culturels –, [l'Afrique] semble échapper à cette tendance, même si elle tente désormais de l'infléchir » (A. Diouf, 2006, p. 705). Cette considération, qui n'a rien perdu de son actualité, relève qu'au moment actuel de la constitution de grands ensembles d'intégration et de vastes pôles d'échanges, comme l'Union Européenne, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, etc., par les Européens et les Asiatiques, les pays africains s'inscrivent dans une perspective contraire, pour consolider la logique de balkanisation. Or, une telle posture constitue une véritable faiblesse dans la lutte contre le terrorisme.

En cela, il importe de prendre ses distances vis-à-vis de l'opinion de R. Debray (2010, p. 17) selon laquelle « survivre, c'est sauvegarder ses plis et replis ». Cela équivaut à renoncer à faire les éloges d'une frontière conçue comme une chose inhérente à la logique de la vie normale. Il convient plutôt de soutenir que, pour freiner l'expansion des menaces terroristes et assurer la protection de l'Afrique de l'Ouest, la relégation des approches frontalières dans les lointains du passé s'avère la règle de droit. On sait que cette approche transnationale est même hautement bénéfique à tous les niveaux, y compris dans le domaine économique. Ainsi, grâce au versant économique de l'intégration même mollement amorcée, certains pays membres ont pu résister héroïquement en période de crise grave. Par exemple, suivant le témoignage de F. Saudubray (2008, p. 183), « en Afrique de l'Ouest, les économies enclavées du Burkina Faso, du Mali ou du Niger ont moins souffert de la crise ivoirienne grâce aux

résultats déjà acquis par l'UEMOA ». Si cet avantage est à louer, il faut toutefois souligner que l'existence heureuse des structures économiques régionales, telles que l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine), la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), ne peut garantir suffisamment, à elle seule, l'intégration et l'unité sociopolitique des peuples.

Le vrai enjeu politique est de comprendre que le repli sur soi à l'intérieur de son espace territorial n'est plus synonyme de solution assurant une prospérité certaine, car il ne semble pas être la meilleure posture favorisant la mutualisation des compétences et des valeurs fructueuses, qui rappelle les bienfaits d'un système ouvert. L'attachement viscéral au principe de l'intangibilité des frontières est même la porte d'accès aux actes terroristes dans la région. Les dirigeants politiques des États de l'Afrique de l'Ouest gagneraient donc à envisager davantage la notion de frontière non plus comme ligne de coupure radicale, mais comme lieu de rencontre, d'échanges ou d'espace de couture de zones apparemment distinctes. E. Kodjo (2014, p. 317) enjoint de nous rappeler à juste titre que « l'Afrique des Empires (Mali, Ghana, Sonrhāï, Macina, Kongo, Monomotapa, etc.) était une Afrique sans frontières. Aujourd'hui, nous devons développer un continent sans rivage ». Cela signifie que si les Africains se complaisent dans les catalogages identitaires à élan nationaliste, c'est bien en raison de l'oubli de la constitution historique de leurs propres États. La prise en compte d'un tel rappel conduirait à éviter les périls du protectionnisme frontalier dans un monde qui renonce de plus en plus à la fermeture.

De fait, le réalisme et la réussite politiques obligent, de nos jours, à renoncer à une vision close, passéiste, inféconde, instauratrice de désordre et de misères sociales. « La politique, la vraie, consiste à saisir les lois de l'évolution historique pour mener les peuples et les nations au développement socioéconomique, à l'épanouissement moral et spirituel et à la paix » (E. Kodjo, 2014, p. 373). Les mutations géopolitiques et géostratégiques, qui se sont opérées ces dernières décennies, doivent attirer l'attention des dirigeants des États d'Afrique noire en général. Cela doit induire à penser que l'engagement dans la dynamique du régionalisme n'est pas à négocier pour des micro-États, incapables de montrer non seulement les preuves de leur puissance sécuritaire, mais aussi de leur émergence et leur

développement, après plus de 60 ans d'indépendance. Il en résulte que, l'option d'une intégration régionale est à même de garantir une vraie communauté de sécurité ; c'est-à-dire une communauté transfrontalière qui permet d'asseoir les bases solides d'un climat pacifique, et donc susceptible de faire ombrage aux assauts des terroristes. Les enjeux de cette invite à l'intégration sont donc au moins liés à la sécurité et à la paix des communautés.

1.2. L'idéologie identitaire et l'intolérance culturelle des communautés internes, cheval de Troie du terrorisme

Face à l'impérialisme politique et culturel, la protection des traditions et des valeurs de groupes, conduisant à l'affirmation et à la préservation d'une identité, constitue un enjeu majeur aboutissant à des conflits communautaires d'ordre ethnique. Dans son précieux ouvrage, *La dictature des identités*, L. Dubreuil mettait déjà en garde contre le danger de toute politique d'identité. Pour lui, celle-ci « excave le principe de l'existence en commun, elle ordonne les diverses strates du public et du privé » (L. Dubreuil, 2019, p. 7). C'est dire qu'elle creuse des digues entre les communautés humaines, plutôt que de les rassembler. Ces fractures culturelles opérées sont souvent à la base des tensions locales et de l'expression d'un extrémisme violent en Afrique de l'Ouest. La mauvaise gestion de ces crises sociales profite souvent à une instrumentalisation terroriste, comme porte-étendard défensif d'un ensemble de convictions ou d'une minorité marginalisée.

En principe, la reconnaissance de ce qui fait l'originalité d'un peuple devrait impliquer la prise en compte de celle des autres peuples. Malheureusement, l'expérience dans divers espaces africains donne de constater que la diversité des cultures et la différence des peuples sont appréciées à travers le prisme des différends et de la conflictualité sans fin. Les achoppements culturels constatés, par exemple, au Sahel entre les Touaregs et les Noirs-Africains révèlent bien les divisions et les failles de l'ethnicité. La délicatesse de cette situation avait poussé O. Hanne et G. Larabi (2015, p. 17) à conclure ce qui suit : « la conscience identitaire constitue un puissant levier politique au Sahel, (...). Écarter une tribu des responsabilités, et c'est toute une région qui peut s'embraser ». La manipulation politique, à travers la logique des nasses tribales, n'est malheureusement pas faite pour améliorer ces

méprises sociales. En effet, l'exclusion politique et l'hégémonie pérenne d'une ethnie sur les autres, la manipulation des masses par le biais des idéologies ultranationalistes, débouchant sur une catégorisation entre citoyens du même pays, ont souvent contribué à l'émergence des foyers de tensions.

Les affres de la crise, en Côte d'Ivoire, entre 2002 et 2011 en sont également une preuve convaincante. Ce triste passé récent a relevé que les agissements à versant identitaire, le mépris des groupes ethniques transfrontaliers, la peur de la pluralité et de la différence culturelle sont des attitudes qui sont assez fréquemment constatées chez les Africains. Cela conduit très souvent au repli de certains peuples, à l'intolérance et même à la formation d'entités affirmant agir au nom de groupes ethniques marginalisés. R. Débray (2010, p. 15) prévenait déjà que « quand une communauté se bat pour sauver sa peau, mur, mosquée ou tombeau de l'ancêtre, elle ne lésine pas sur les moyens : la lutte est à mort, car l'enjeu n'est plus ce qu'elle a mais ce qu'elle est ». Dans cette perspective, il n'est pas rare de voir la création de mouvements indépendantistes, soucieux de lutter pour la reconnaissance et la restauration de leur groupe d'appartenance. Cela explique que « les groupes armés indépendantistes disposent de fortes assises locales et communautaires » (I. K. Fonana, 2016, p. 49). Or, le constat est que ces groupes armés indépendantistes eux-mêmes engagent des alliances ou opèrent des fusions avec des groupes terroristes attirés. Ainsi, on n'a eu de cesse de voir tout une série de coopérations, de refontes, voire d'intégration complète entre les différents groupes terroristes tels que le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest, le groupe Al-Mourabitoun, le Front de Libération du Macina, Ansar Eddine, Boko Haram, Al-Qaïda au Maghreb Islamique, etc. Dans ce cas, il est aisé de comprendre la délicatesse et les enjeux des conflits locaux ou intercommunautaires. Cette intégration socioculturelle non encore réussie des peuples africains a empêché le progrès vers une véritable collaboration, voire une intégration sous-régionale réussie des armées nationales d'Afrique de l'Ouest.

1.3. Un système de coopération militaire ouest-africain fragile : cause de l'incrustation du terrorisme

S'il est reconnu que l'atmosphère du printemps arabe et, plus précisément, l'implosion de la situation lybienne ont permis la montée en puissance du terrorisme, il convient de noter que l'une des raisons de l'incrustation de ce phénomène en Afrique de l'Ouest repose sur l'inexistence ou la fragilité des systèmes de coopération militaire sous-régionale, quand ils existent. Les cas sont légion : on sait, par exemple, qu'en janvier 2015, l'armée tchadienne, poursuivant les combattants de Boko Haram, avait poiroté une quinzaine de jours durant, à la frontière Nigéro-camerounaise, en attente d'autorisation pour fouler le territoire nigérian. Les problèmes de coopération joints au jeu de souveraineté avaient joué contre ces forces, permettant aux terroristes de perpétrer, sans grande inquiétude, leurs actes criminels. À en croire les propos de I. K. Fofana (2016, p. 150), « lorsque l'autorisation arrive finalement début février 2015, les soldats tchadiens pénètrent en territoire nigérian et libèrent la localité de Gambaru des affres de Boko Haram. Contre toute attente, le 12 mars 2015, les autorités nigérianes demandaient aux soldats tchadiens de se retirer ». La conséquence de cette nouvelle situation gênante a été la reprise sans effort de ladite cité par le groupe terroriste en question.

En outre, en juin 2021, une attaque terroriste meurtrière à la frontière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire avait marqué négativement ces deux pays. L'évènement a donné de constater que cette violence impitoyable s'est perpétrée, en territoire ivoirien, principalement à cause de deux faits majeurs. Il s'agit, premièrement, de la ritournelle question de la porosité des frontières des États africains, que reconnaissait P. C. A. Oyono (2022, p. 92) en ces termes : « Les frontières africaines sont ainsi de véritables passerelles où se transnationalisent les organisations et réseaux terroristes ». Le deuxième fait se rapporte à l'absence d'une coopération renforcée entre les armées de ces États. Ainsi, une entente militaire aurait pu avoir l'avantage de prévenir cette attaque et les défis sécuritaires transfrontaliers et contrer efficacement les menaces terroristes.

Cette pusillanimité des Africains conduit à faire oublier que « le monde d'aujourd'hui est un monde instable et gros de menaces nouvelles » (M. Canto-Sperber, 2005, p. 10). Autrement dit, agir tout en ignorant que la vie, dans ce monde actuel, se joue sur la trame de

la conflictualité récurrente est une grave méprise aux conséquences désastreuses. On comprend, dès lors, que cette faille commune aux structures de défense et de sécurité des États d’Afrique de l’Ouest tourne en faveur de ces groupes terroristes, sans foi ni loi, qui agissent souvent de concert pour semer la terreur et la désolation, au sein des populations déjà trop vulnérables.

En tenant à évoluer ainsi en vase clos, les États ouest-africains oublient les leçons de la belle expérience historique de l’intégration sécuritaire, pendant la période coloniale entre l’Afrique Occidentale Française (AOF) et l’Afrique Equatoriale Française (AEF). En effet, à cette époque, des échanges d’informations, de soldats et d’expériences étaient courants, en vue de la sécurisation des populations des blocs constitués. Aussi pouvait-on observer la présence des militaires congolais, camerounais, centrafricains en mission sécuritaire au Sénégal, en Guinée, ou en Côte d’Ivoire et vice-versa. Aux dires de B. Diallo (2016, p. 121), « cet atout n’a pas été pris en compte par les États après leurs indépendances ». La situation actuelle laisse bien entrevoir que non seulement cet acquis a été royalement et consciemment refoulé, mais aussi qu’il a été remplacé par un égoïsme nationalitaire parcellaire. Cela permet naturellement l’incursion et l’activisme des groupes terroristes comme Boko haram, Daech, l’Al-Qaïda au Maghreb Islamique, pour ne citer que les plus redoutables.

Dans cette orientation solipsiste, les quelques velléités militaires à fournir des réponses sécuritaires intégrées viables sont éprouvées par des problèmes récurrents de budgets de financement, des problèmes d’équipements, de formations adaptées, de disposition de systèmes adéquats de renseignement des armées des États. Il appert que, dans ces conditions, la guerre antiterroriste devient une équation difficile à résoudre, pour des dirigeants politiques qui craignent encore de s’engager dans la dynamique inclusive de l’intégration.

2. La mutualisation des compétences inter-étatiques : fondation triomphale dans le combat contre le terrorisme en Afrique de l’Ouest

Le terrorisme constitue, à n’en point douter, l’un des plus grands défis auxquels fait face l’Afrique de l’Ouest. De nombreuses personnes vivant sur cet espace géographique ont été des victimes

innocentes de ce fléau dévastateur, qui malheureusement résiste encore aux forces militaires des armées nationales. Dans ce climat d'insécurité récurrente, l'intégration des compétences politique et sécuritaire apparaît comme une solution efficace, pour la protection des citoyens et des biens. Pour ce faire, l'ouverture des frontières entre États devra constituer une piste sérieuse à explorer, au-delà des discours politiques égoïstement conservateurs.

2.1. L'ouverture transnationale, au-delà de la rhétorique politique, un paravent contre la menace terroriste

Dans un contexte d'internationalisation du terrorisme, une ouverture transnationale aurait plus d'avantage qu'une posture de repliement dans un terrier solipsiste. Il importe donc que les États africains renoncent au moins en partie à l'attachement à leur souveraineté. L'appel d'unité africaine lancé par les élites africaines comme le ghanéen Kwame Nkrumah et le sénégalais Cheikh Anta Diop ne doit pas être sans réponse affirmative. La volonté de présenter l'Afrique non morcelée et non éparpillée, mais plutôt comme un ensemble homogène ou même comme regroupements régionalisés reste incontestablement en phase avec l'évolution du monde actuel. Les égoïsmes nationaux doivent, dès lors, céder la place aux initiatives et aux enjeux de sécurité transnationaux, si les Africains veulent réellement s'engager dans les voies menant à la paix.

Certes, le constat d'espaces de solidarité sous-régionale, comme ébauche de zones de brassage et d'intégration est déjà perceptible dans le territoire ouest-africain. À titre d'exemple, l'on peut noter que la dynamique des activités commerciales dans la zone Sikasso au Mali, Korhogo en Côte d'Ivoire et Bobo-Dioulasso au Burkina Faso révèle qu'il se développe déjà sur le terrain un embryon d'intégration « par le bas » par les communautés de ces territoires. Cependant, cet élan de solidarité sous-régionale doit être consolidé sur le plan politique, c'est-à-dire figurer dans les décisions politiques de développement socio-économique et d'intégration entre les États de cette aire. Dans ce sens, il sera sans nul doute nécessaire d'élaborer « une politique d'harmonisation des législations en vue de redéfinir la citoyenneté d'État, ses champs d'application et son extension à une citoyenneté régionale, avec des droits et devoirs pour tous » (P. Kipré, 2010, p. 106-107). En d'autres termes, le courage politique doit être engagé,

dans le sens de consentir à la construction d'un appareillage et d'un encadrement juridiques rationnels, susceptibles de traduire en règles de droit l'effectivité d'une citoyenneté régionale intégrée. En somme, l'accent doit être mis sur la construction et le renforcement d'entente de coopération, voire d'intégration des compétences politique, diplomatique et juridique.

En agissant ainsi, les décideurs feront comprendre clairement que « le monde où nous vivons est un monde inévitablement interdépendant, où se façonnent des communautés d'épreuve, et où les normes et les modes d'action doivent être communs » (M. Canto-Sperber, 2005, p. 14). Cela implique de noter que l'expansion des maux, au-delà des frontières, exige sans conteste des remèdes dépassant les actions isolées des États. De plus, s'il faut reconnaître que la haine du voisin demeure un trait dominant de l'Afrique contemporaine, les Africains ne doivent pas oublier que les frontières de leurs États actuels ne sont pas le fruit de tracés endogènes, mais relève d'une volonté du colonisateur. En effet, c'est un secret de polichinelle de dire que la Conférence de Berlin en 1884 a donné carte blanche au partage de l'Afrique par les Européens. La conquête coloniale a donc favorisé le tracé de territoires ne respectant pas la volonté des Africains. Cela fait dire à B. Diallo (2016, p. 36) que « les frontières sont donc le résultat d'une longue histoire qui doit être prise en compte au-delà du partage colonial pour comprendre les logiques internes de cette sous-région ». En d'autres termes, la délimitation des frontières entre États reste un acte historique arbitraire ayant pour inconvénient, la récurrence des conflits interétatiques opposant plusieurs ethnies transfrontalières de l'Afrique de l'ouest. Cela suppose que l'intangibilité des frontières africaines est une question qui peut être débattue.

Aussi si la souveraineté comprise comme pouvoir d'un État de disposer du contrôle et de l'entière de son territoire et de bénéficier de la reconnaissance à l'international, reste un fait important, force est de reconnaître que toute politique souverainiste et isolationniste se présente bien souvent comme une réponse inefficace en cas de menace de grande ampleur. Pour O. Hanne et G. Larabi (2015, p. 121), « la lutte contre le terrorisme impose de dépasser les notions d'intangibilité des frontières, de souveraineté » pour s'engager dans le faisceau d'une sécurité collective africaine, sous la bannière d'une

dynamique d'intégration régionale. Il en résulte que la guerre contre le terrorisme ne peut convenablement se mener et se gagner tout en s'inscrivant dans des approches solipsistes.

C'est pourquoi, aux dires de I. K. Fofana (2016, p. 150), « il est donc urgent que les États acceptent d'abandonner un pan de leur souveraineté au profit de la lutte contre le terrorisme ». Au moment où le retrait des forces occidentales des territoires africains se confirme de plus en plus, suite à la montée en puissance du sentiment anti-occidental, il ne paraît pas difficile de comprendre que les opérations des forces transnationales africaines, menées constamment aux frontières et à l'intérieur des États, demeurent la meilleure option pour contenir les actions des groupes djihadistes. Pour ce faire, les dirigeants doivent courageusement continuer dans le sens de la dynamique d'intégration des États, en offrant des opportunités de poursuite de terroristes au-delà des frontières.

L'engagement dans les actions collectives a toujours eu plus d'effets qu'une intervention solitaire. Et la logique transnationale de la menace terroriste devrait normalement conduire à l'initiative de fronts régionaux des interventions des États ouest-africains, toujours affaiblis par des défis sociopolitiques internes. « Les Africains doivent être capables de s'imaginer une vision du futur qui va au-delà de la perception de leurs capacités individuelles comme individus pris séparément, ou même comme petits États indépendants » (Y. R Ngué, 2013, p. 217). L'horizon radieux se dessinera pour les Africains lorsque ceux-ci comprendront que l'heure est venue de se désolidariser des approches égoïstes, en liquidant totalement les ancrages et les intégrismes identitaires exclusifs.

Les dirigeants ouest-africains gagneraient donc à mutualiser leurs efforts pour mieux faire face aux nombreux défis sécuritaires que traversent leurs pays, plutôt que de s'agripper aux raisons justifiant les égoïsmes nationaux. En la matière, « il est nécessaire et souhaitable de soutenir les initiatives prises aux niveaux régional et sous-régional en Afrique » (Y. R Ngué, 2013, p. 197). Autrement dit, sacrifier les organisations sous-régionales ou régionales sur l'autel des intérêts partisans des États est un risque qui paraîtra très coûteux aux Africains. En revanche, un soutien adéquat apporté aux initiatives d'élaboration d'institutions interétatiques comme, par exemple, la CEDEAO (Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest) avec

son armée semble mieux envisageable que toute autre solution isolée et privée. Même si leur rendement et performance sont encore insatisfaisants, les outils d'intégration politique et économique sous-régionale méritent d'exister et d'être redynamisés pour le bien-être des peuples.

2.2. L'interculturalité ouest-africaine comme valeur d'intégration en contexte de particularismes identitaires

La préservation acharnée des identités particulières en Afrique de l'Ouest a souvent conduit à des situations conflictuelles importantes. À en croire D. M. Soro (2011, p. 58), « c'est parce que l'Afrique est démembrée que les haines nationales s'exacerbent ». Il en résulte que la logique de l'émiettement entretenue par des postures de renfermement des peuples africains ne favorise ni la solidarité et la fédération des peuples ni la pacification des espaces africains. Dans ce cas, le dialogue interculturel apparaît comme une plateforme permettant l'intégration locale réussie des membres des États africains. Ce système interculturel qui s'établira comme un contrat entre les cultures servira de levier pour l'entente sociale et l'unité des peuples au sein de ces nations.

On ne fera donc pas grief à S. Diakitè (2016, p. 117) quand il note que « l'interculturalité, l'intégration des peuples dans les sphères économiques, politiques et sociales, malgré leurs différences, leurs habitudes alimentaires, vestimentaires participent de ce contrat culturel ». Autrement dit, l'adoption d'un contrat culturel, en tant que système de reconnaissances sociales et culturelles des uns par les autres, fondée sur une éthique de l'échange mutuel dans les espaces africains, s'impose comme une nécessité à l'ère d'un monde de plus en plus globalisé. Cela signifie que les communautés africaines auraient tort de se soustraire à la dynamique historique des peuples qui impose de vivre en harmonie avec les autres.

Le contact et l'interpénétration des cultures sont donc instaurateurs de progrès et constituent un bouclier contre l'idéologie de recrutement des groupes terroristes. Aussi, plutôt que de s'engager dans une logique de repli ou de guerre au nom de la préservation d'une identité particulière, il est « possible de reconstruire une nouvelle identité post-nationale où la pluralité et la diversité des cultures se côtoie pacifiquement » (S. Diakitè, 2014, p. 109). Cela éviterait une

idéologie identitaire qui s'inscrit dans le lit de la rupture culturelle, c'est-à-dire qui s'impose en excluant toute possibilité de recomposition culturelle à partir des différences des cultures.

La constatation empirique fait état de ce que « la solution aux problèmes des minorités culturelles ne se trouve pas dans les repliements sur soi. Il faut que chaque culture accepte de se « vendre » à l'autre pour s'acheter qualitativement » (S. Diakité, 2014, p. 115). En d'autres mots, l'enfermement est suicidaire et constitue un encasernement comme facteur de pauvreté et de danger, tandis que l'ouverture est source de richesse dans l'univers diversifié des cultures. En effet, l'ouverture par le dépassement des barrières culturelles permet non seulement de connaître et comprendre l'autre dans sa singularité, mais aussi peut aboutir *in fine* à la coopération, voire à l'intégration culturelle, et garantir la disparition des crises internes et l'établissement de la paix intercommunautaire et interétatique.

En ce sens, « la prise en compte de l'intégration comme principe, non seulement de l'intégration des États mais surtout celle des peuples, permet d'améliorer notre rapport à l'altérité. Avec l'intégration, la contradiction cesse d'être source d'enrichissement » (D. M. Soro, 2011, p. 37). C'est dire que l'intégration permet la transformation de l'altérité, souvent génératrice de crises, en une harmonieuse concorde, en engageant le dialogue des culturelles au-delà de leur diversité. Dans ce sens, l'autre n'est plus perçu comme quelqu'un dont il faut se méfier ou qu'il faut abattre parce qu'ayant des valeurs différentes des nôtres. En d'autres mots, l'intégration offre les chances de la disparition de la cruauté, et de l'intolérance au bénéfice de la convivialité et de l'entente sereine ; car les droits de tous sont reconnus et respectés.

En conséquence, l'évitement des velléités d'affrontement est mieux garanti en vue de « construire une humanité harmonieuse par la tolérance et la solidarité » (P. Ayoun N'Dah, 2005, p. 137). Autrement dit, la probabilité d'affrontement intercommunautaire est mince et peut être aisément dépassée par l'idéal de tolérance et d'intercompréhension véhiculé, à travers l'intégration et la communication interculturelle. Ce faisant, la reconnaissance de l'autre, loin d'être source de problèmes, devient un devoir éthique incontestable. En suivant cette ligne de pensée, S. Diakité (2014, p.

123) dira avec raison que « la reconnaissance de l'autre dans l'éthique de la réciprocité et l'ouverture à la diversité, semble être une voie prometteuse pour éviter l'écueil du dogmatisme et de l'extrémisme culturel ».

Le vivre ensemble dans l'espace ouest-africain apparaît donc comme une exigence pour la survie de ces nations faibles, qui sont déjà trop rudement éprouvées par des crises sociopolitiques internes et par les défis sécuritaires des divers mouvements terroristes. L'Afrique de l'émiettement, respectueuse de particularismes identitaires, ne saurait jamais connaître les délices de la paix ni tenir les promesses de la mondialisation culturelle. C'est pourquoi, les Africains de l'Ouest doivent s'engager dans la voie de la construction d'une Afrique des peuples, se présentant comme un espace interconnecté et suffisamment intégré. Pareille plateforme devra exister comme un impératif catégorique, surtout pour juguler les nombreux défis relevant des questions sécuritaires de la région et même du continent.

2.3. Coopération militaire structurée ou intégration sécuritaire régionale : une option efficace pour la protection des États ouest-africains

L'Afrique de l'Ouest, dans son ensemble, est pratiquement une zone qui reste majoritairement enfermée dans le carcan des logiques souverainistes, non seulement sur le plan politique, mais aussi sur le plan militaire. Cette position fait qu'elle continue de payer fort cher son incapacité à s'organiser sous-régionalement ou régionalement, pour faire face aux défis sécuritaires qui la mettent à rude épreuve. Les événements malheureux relatifs aux actes terroristes contre le Radisson Blu Hôtel de Bamako au Mali en novembre 2015, le Splendid Hôtel de Ouagadougou au Burkina en Janvier 2016, la station balnéaire de Grand Bassam en Côte d'Ivoire en 2016, et les attaques actuelles répétées contre les deux premiers pays cités, ainsi que toute la bande sahélienne, prouvent que cette partie du continent offre les conditions sécuritaires favorables à l'essor et à l'ancrage du terrorisme.

La suite de ces attaques fait montre d'un simulacre de coopération ponctuelle forcée, venant comme un pas posé après que l'acte destructeur a été impitoyablement accompli. I. K. Fofana (2016,

p. 116) n'avait pas tort de souligner que « si des actions urgentes et efficaces ne sont pas prises dès à présent, il est à craindre pour les années à venir, une métastase du fléau et une banalisation du terrorisme ». Cela signifie qu'il faut survivre au terrorisme en le vainquant à tout prix. Pour ce faire, il convient d'agir le plus efficacement possible, car comme le dit si bien G Haarscher (2008, p.119), « la sécurité exige parfois des mesures radicales ». Aussi des ententes régionales doivent-elles être sérieusement conclues et renforcées par ces pays de la zone ouest-africaine. Ceux-ci devront opter pour une intégration sécuritaire fondée au moins sur des alliances militaires régionales efficaces, capables de restaurer un climat de stabilité et de paix nécessaire pour le développement harmonieux de la région. Dans cette visée, des forces sécuritaires supranationales d'intervention doivent être formées et dûment équipées, pour faire face aux nouvelles formes de menaces. Le renforcement des capacités desdites forces devra être assuré en fonction de l'évolution des menaces. À l'instar de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, en Europe, il faudra la mise sur pied de mécanismes régionaux africains de combat contre les menaces et attaques terroristes. Cela est d'autant plus urgent que plusieurs groupes terroristes s'adonnent librement à toutes formes de criminalité à travers le trafic de stupéfiants, d'armes, d'organes humains, d'enfants, du blanchiment d'argent, etc., dans de vastes territoires ouest-africains, aux frontières incroyablement poreuses.

La dépendance des États africains des puissances militaires étrangères n'est donc pas une garantie suffisante pour la protection des populations contre des exactions et des actes de cruauté des groupes politico-militaires terroristes. Et même si ces aides sécuritaires étrangères sont à féliciter, comme cela s'est passé avec les forces françaises des opérations Serval et Barkhane au Sahel, elles ne devraient pas empêcher de penser impérativement à la création de forces militaires africaines transfrontalières. Car l'observation des faits ne laisse de se rendre à l'évidence que la plupart des puissances étrangères n'interviennent que dans l'objectif inavoué de la préservation de leurs intérêts propres. C'est pourquoi, selon B. Diallo (2016, p. 153), « les armées nationales des pays de l'Afrique de l'ouest doivent accorder une importance particulière à l'alliance militaire sous-régionale » africaine. Si ce pacte coopératif militaire, qui devrait

progresser vers une intégration au moins sous-régionale des armées, n'est pas dûment conclu, les Africains devront s'attendre au scénario du pire, dans lequel le fléau du terrorisme serait complètement insurmontable.

Les espoirs suscités par le G5 Sahel, comme cénacle de coordination sécuritaire (Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Tchad) en partenariat avec la France, semblent désormais être déçus ; car le terrorisme reste encore une hydre invincible et le ressentiment contre l'ancienne puissance coloniale gagne en intensité dans presque toute la bande sahélo-saharienne. Dans cette optique, ces alliances interafricaines intégrées en matière sécuritaire, susceptibles de produire des forces supranationales, comme celle de la CEDEAO (Force africaine d'Attente), doivent être privilégiées. Il appartiendra aux États de repenser plus clairement les mandats et les objectifs de ces structures sécuritaires d'ensemble, pour éviter la mésaventure actuelle que connaissent les forces de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest). Il s'agira, en somme, d'envisager une vraie communauté militaire intégrée, redynamisée, formée et équipée, ayant une intention collective de sécurité, pour le bonheur des peuples africains.

Conclusion

Au terme de ce parcours analytique, il convient de retenir que nonobstant quelques achoppements et résultats insatisfaisants, produits par les structures de coopération ouest-africaines, l'option de l'intégration régionale reste l'une des conditions efficaces de l'action, visant à contenir efficacement le mal du terrorisme et une opportunité pour l'avènement de la paix et la prospérité des Africains. Dans cette optique, il serait rétrograde de vanter les mérites d'une idéologie ultranationaliste aux intentions inhumainement égoïstes. Mieux dit, il importe aux décideurs de l'Afrique de l'Ouest de miser davantage sur un transfert de compétences vers des institutions supranationales dûment constituées, habilitées à prendre des décisions courageuses pour le bien des États membres. Le vrai enjeu consistera à « adopter des mesures d'intégration positive, telle l'harmonisation des règles, et agir à l'unisson sur le plan international » (J. Baylis et S. Steve, 2012, p. 429). C'est dire qu'en passant de la frontière barrière à la frontière

passerelle, et même à son effacement au profit du régionalisme, la fédération des efforts culturel, politique et militaire des États ouest-africains permettra d'envisager une solution commune aux défis et hautes menaces sécuritaires récurrentes. D'ailleurs, de quelle sécurité bénéficieront-ils réellement les Africains de l'Ouest, dans le cadre d'un repli nationaliste, face à l'ampleur de la menace terroriste actuelle ?

Références bibliographiques

Ayoun N'dah Pierre (2005), *Moderniser l'État africain*, Abidjan, CERAP.

Baylis John et Steve Smith (2012), *La globalisation de la politique mondiale*, trad. Serge Paquin, Montréal, Group Modulo inc.

Canto-Sperber Monique (2005), *Le Bien, La guerre et la terreur*, Paris, Plon.

Debray Régis (2010), *Éloge des Frontières*, Paris, Gallimard.

Diakité Samba (2014), *Politiques africaines et identités. Des liaisons dangereuses*, Saguenay, Les Éditions Différence pérenne.

Diallo Boubacar (2016), *Les armées d'Afrique de l'Ouest face à la menace des groupes politico-militaires*, Paris, L'Harmattan.

Diouf Abdou (2006), « Afrique : l'intégration régionale face à la mondialisation », *Politique étrangère*, 2006/4 (Hiver), p. 785-797, <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2006-4-page-785.htm>, consulté le 30 Août 2023.

Dramé P. Patrick (2017), *L'Afrique postcoloniale en quête d'intégration : s'unir pour survivre et renaître*, Quebec, Les Presses de l'Université de Montréal.

Dubreuil Laurent (2019), *La dictature des Identités*, Paris, Éditions Gallimard.

Fofana Ibrahim Kader (2016), *L'Afrique de l'Ouest face à la menace djihadiste*, Paris, L'Harmattan.

Haarscher Guy (2008), *Les démocraties survivront-elles au terrorisme ?* Paris, Éditions Cortext.

Hanne Olivier et Larabi Guillaume (2015), *Jihâd au Sahel, Menaces, opération Barkhane, coopération régionale*, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur.

Kipré Pierre (2010), *Migrations en Afrique noire. La construction des identités nationales et la question des étrangers*, Abidjan, Les Éditions du CERAP.

Kodjo Edem (2014), ... *Et demain l'Afrique*, Abidjan, NEI-CEDA.

N'gué Yomba Roger (2013), *Qui menace la paix en Afrique ?* Paris, L'Harmattan.

Oyono Afane Pierre Claver (2022), *Le terrorisme et l'État en Afrique. Dynamiques dysfonctionnelles et perspectives pour une étatisation intelligente*, Paris, L'Harmattan.

Saudubray Francis (2008), « Les vertus de l'intégration régionale en Afrique », *Afrique contemporaine*, 2008/3 N°227, p. 175-185, <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2008-3-page-175.htm>, consulté le 30 Août 2023.

Soro David Musa (2011), *L'intégration, condition de la paix et du développement en Afrique*, Abidjan, Les Éditions Balafons.